CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 MARS 2014

<u>Présents</u>: Monsieur GEORGES Patrick – Mesdames COURTOIS Nadine – COGNARD Céline – MENDEZ Emmanuelle – BERTRAND Catherine – MILAN Marie-Laure – Messieurs MEUNIER Julien – THEVENOUD Guy – FONTERAY Jean-Luc – Mesdames DESBAS Catherine – BAILLY Monique – Messieurs BARITEL Cédric – MALDEREZ Alain – MOREAU Didier – BURTEAU Gilles

- INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur FONTERAY Jean-Luc qui a déclaré les quinze membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

Madame COGNARD Céline a été désignée secrétaire de séance.

- <u>ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOI</u>NTS :

Sous la présidence de Madame BAILLY Monique, plus âgée des membres du Conseil, il a été procédé, au scrutin secret, à l'élection du Maire.

Monsieur FONTERAY Jean-Luc a été proclamé Maire au 1er tour de scrutin.

Sous la présidence de Monsieur FONTERAY, le Conseil Municipal a fixé le nombre des adjoints à 3.

Puis il a été procédé, au scrutin secret, à l'élection des 3 adjoints :

- Monsieur BURTEAU Gilles a été proclamé Premier Adjoint au 1er tour de scrutin
- Madame BERTRAND Catherine a été proclamée Deuxième Adjointe au 1er tour de scrutin
- Madame DESBAS Catherine a été proclamée Troisième Adjointe au 1er tour de scrutin

- FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION :

Le Conseil Municipal fixe les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints correspondantes aux taux maximum fixés pour les élus des communes de 500 à 999 habitants.

Le versement des indemnités de fonction aux adjoints est subordonné à une délégation de fonctions du Maire à ceux-ci par arrêté.

- DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Le Conseil Municipal désigne les 3 conseillers à la Communauté de Communes du Clunisois qui sont, pour les communes de moins de 1 000 habitants, le Maire et les adjoints dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal, à savoir : Jean-Luc FONTERAY, Gilles BURTEAU et Catherine BERTRAND.

- DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Le Conseil Municipal a ensuite procédé à la désignation des membres des commissions communales :

Président et membre de toutes les commissions : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire Pour chaque commission, sauf celle des finances, un adjoint est responsable de ladite commission.

- Finances: Membres: BURTEAU Gilles - BERTRAND Catherine - DESBAS Catherine

- Voirie - Réseaux - Urbanisme : Responsable : BURTEAU Gilles

Membres : BARITEL Cédric – COGNARD Céline – GEORGES Patrick – MILAN Marie-Laure – THEVENOUD Guy

- <u>Bâtiments</u>: Responsable: BERTRAND Catherine

Membres : BURTEAU Gilles - BAILLY Monique - BARITEL Cédric - COURTOIS Nadine - GEORGES Patrick - MALDEREZ Alain - MOREAU Didier

- Administration Générale - Logement : Responsable : BERTRAND Catherine

Membres : BAILLY Monique – BARITEL Cédric – COGNARD Céline – COURTOIS Nadine

- Activités Scolaires - Social - Jeunesse : Responsable : DESBAS Catherine

 $\label{eq:membres:BERTRAND Catherine - COGNARD Céline - MALDEREZ Alain - MENDEZ Emmanuelle - MILAN \\ Marie-Laure - THEVENOUD Guy$

- Environnement - Forêts - Rivières - Sentiers : Responsable : BURTEAU Gilles

Membres: MENDEZ Emmanuelle – MEUNIER Julien – MOREAU Didier – THEVENOUD Guy

- <u>Communication - Développement - Relations avec les Associations - Animation culturelle</u> : Responsable : BERTRAND Catherine

Membres: MALDEREZ Alain - MENDEZ Emmanuelle - MEUNIER Julien - MILAN Marie-Laure -

- Fleurissement - Embellissement : Responsable : BURTEAU Gilles

Membres : DESBAS Catherine - COGNARD Céline - COURTOIS Nadine - MEUNIER Julien - MOREAU Didier

- DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS :

Le Conseil Municipal a ensuite procédé à la désignation des délégués communaux dans les organismes extérieurs :

- ATD (Agence Technique Départementale) : BURTEAU Gilles
- **SYDESL**: Titulaires: FONTERAY Jean-Luc SARRAT Guy Suppléant: BURTEAU Gilles
- <u>SIEG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Guye)</u>: Titulaires : BAILLY Monique MOREAU Didier Suppléant : GEORGES Patrick
- <u>SMAG (Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Grosne)</u>: Titulaires: BURTEAU Gilles MOREAU Didier Suppléants: GEORGES Patrick MILAN Marie-Laure
- <u>SPANC (Syndicat Public d'Assainissement Non Collectif du Clunisois)</u>: Titulaires: MEUNIER Julien MOREAU Didier Suppléant : BARITEL Cédric
- <u>SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères)</u>: Proposition à la Communauté de Communes : Titulaires : BURTEAU Gilles THEVENOUD Guy Suppléant : BAILLY Monique.
- <u>SIVOS (Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire Collège)</u>: Proposition à la Communauté de Communes: Titulaire: DESBAS Cathy Suppléant: MENDEZ Emmanuelle.
- <u>ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES AGEES DU CLUNISOIS</u>: DESBAS Cathy LAGRUE Bernadette
- <u>CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD de SALORNAY-sur-GUYE</u> : MENDEZ Emmanuelle THEVENOUD Guy
- PAH (Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus) : THEVENOUD Guy
- <u>CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Cluny et du canton)</u> : BERTRAND Catherine
- CNAS (Comité National d'Action Sociale) : BERTRAND Catherine
- **CONSEILLER DEFENSE**: FONTERAY Jean-Luc
- <u>CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)</u>: Conseillers Municipaux : DESBAS Cathy BAILLY Monique COGNARD Céline COURTOIS Nadine MENDEZ Emmanuelle
- 5 autres membres seront nommés par le Maire
- DACC (Développement des Activités Culturelles en Clunisois) : BERTRAND Catherine THEVENOUD Guy
- GIP e-bourgogne: Titulaire: BERTRAND Catherine Suppléant: MEUNIER Julien

- DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

Le Conseil Municipal décide de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses pouvoirs prévus par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal, soit $3\,000\,\mathrm{C}$;
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal soit $100\,000\,\mathrm{c}$;
- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

- **QUESTIONS DIVERSES**:

Le Maire informe le Conseil Municipal de la consultation en cours relative à la maîtrise d'œuvre de la première tranche des travaux d'assainissement prescrits par le Schéma Directeur d'Assainissement. L'ouverture des plis est prévue le 03 avril 2014 à 10 heures par la commission communale Urbanisme Réseaux assistée de l'Agence Technique Départementale.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 24 avril 2014.